

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2017-27(DIR)

Date de convocation : 6 juin 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 20 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA.

Messieurs Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Participation du SDIS aux projets européens « SERENITY » et « READYLOC »

Le Président FIAERT expose :

1) Présentation du projet européen « SERENITY » :

Les crises interviennent de plus en plus fréquemment, qu'elles aient lieu sur le territoire communautaire ou au niveau international.

La France, qu'elle agisse seule, sous mandat de l'ONU ou dans le cadre du mécanisme de protection civile a pour habitude de répondre favorablement, dès qu'elle le peut, aux demandes d'aide internationale.

L'aide médicale est une demande pour laquelle il existe peu de réponses européennes à ce jour. Il existe des ressources fortement structurées en France, mais il y a peu d'offres de vecteurs rapidement projetables et permettant de médicaliser un grand nombre de victimes, quel que soit le terrain concerné.

Les sapeurs-pompiers français disposent d'une formation pluridisciplinaire avec une approche sectorielle permettant de choisir au mieux, au-delà des vecteurs, les personnels susceptibles de pouvoir armer les éléments projetés. Nous disposons, en outre, de médecins, d'infirmiers, formés non seulement à l'urgence quotidienne, mais aussi au traitement de catastrophes de masse.

Fort de cette expérience, il est décidé de créer un élément de réponse d'intervention médicale de premier niveau. Cet élément a pour particularité d'être créé autour de l'axe alpin, ce qui le rend facilement projetable vers l'est de l'Europe, soit au plus près de pays qui pourraient connaître dans les années à venir des catastrophes importantes (séismes) pour lesquels l'aide médicale d'urgence sera indispensable.

En s'appuyant sur un consortium, fort et existant, œuvrant depuis de nombreuses années sur l'interopérabilité pour les « first responders », il a été décidé de passer d'une phase binationale à une phase de test des livrables développés au niveau communautaire, en y associant d'autres partenaires impliqués. Ce lien est dans le prolongement direct de la création du module, qui sera le premier module réellement interopérable, susceptible de pouvoir être employé dans l'ensemble des pays.

OBJECTIFS DU PROJET :

Disposer d'une force médicale de réponse rapide de premier niveau, facilement mobilisable et susceptible d'intervenir sur tous types de terrain. Ce module est formé par des sapeurs-pompiers, des infirmiers et médecins tous aguerris au traitement des populations blessées en situation de catastrophe. Par la formation modulaire des intervenants, basée sur un principe de spécialité, le module est non seulement capable de répondre aux besoins de l'Union européenne sur une catastrophe d'ordre général, mais aussi de pouvoir intervenir dans des « ambiances toxiques », en extraire les victimes avant de les médicaliser.

LES PARTENAIRES :

Rôle	Nom de l'organisation	Acronyme	Pays
Coordinateur	Services départemental d'incendie et de Secours de Savoie	SDIS 73	France
Partenaire	Vigili Del Fuoco - TURIN's provincial command		Italie
Partenaire	Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence	SDIS 04	France
Partenaire	Istituto Superiore sui Sistemi Territoriali par l'Innovazione	SITI	France
Partenaire	Instituut Fysieke Veiligheid	IFV	Pays-Bas
Partenaire	Police Scotland — Scottish Police Authority		Grande Bretagne
Partenaire	Hulpverleningszone Centrum	FRS	Belgique

BUDGET PRÉVISIONNEL (pour le SDIS 04) :

Subvention	284 691 euros
Participation du SDIS 04	74 925 euros
Budget global	359 616 euros

2) Présentation du projet européen « READYLOC » :

Les récentes catastrophes naturelles ou technologiques majeures en Europe ont révélé la nécessité d'accroître l'efficacité des mécanismes de prévention des catastrophes. Ceux-ci reposent principalement sur « la compréhension du risque dans toutes ses dimensions » (cadre Sendai, 2015) et

sur la capacité d'augmenter la disponibilité et l'interopérabilité des données provenant de différents pays européens.

Des efforts ont été faits au cours des dernières années par la Commission européenne afin d'accroître l'interopérabilité entre les opérateurs de gestion des urgences, la création de normes de données communes (telles qu'INSPIRE 1 directive), le développement d'outils pour la gestion des catastrophes (telles que EFFIS 2 et EFAS 3), l'activation de programmes de financement et la promotion de projets de recherche internationaux (tels que FORTRESS 4 projets auquel le SDIS a participé).

Les catastrophes récentes, comme le tremblement de terre en Italie centrale pendant l'été-automne 2016, soulignent la nécessité de créer et de diffuser des référentiels de données standardisés pouvant être interfacés avec toutes les sources de données disponibles, ainsi que des modèles préventifs capables de tirer profit de la connaissance scientifique développée par l'Europe ces dernières années.

OBJECTIFS DU PROJET :

Le projet « READYLOC » vise à concevoir et mettre en œuvre un appui à la planification de la gestion des crises et d'accroître l'interopérabilité des intervenants au niveau européen sous la forme d'une plate-forme européenne interopérable (EIP).

Les utilisateurs cibles de l'EIP sont composés de différents acteurs du secours : la protection civile, les sapeurs-pompiers, les élus ainsi que les citoyens.

L'EIP comprendra notamment les fonctionnalités suivantes :

1. Référentiel des outils existants du logiciel EM :

- Les outils logiciels couramment utilisés par les opérateurs du secours pour la gestion des urgences (EM) ;
- Les outils logiciels développés dans le cadre de projets récemment créés par l'UE.

2. EM support « database Geo-d », basé sur les normes européennes (telles que la directive INSPIRE), mettant l'accent en particulier sur :

- Les infrastructures de services stratégiques : réseaux électriques, réseaux d'eau, les hôpitaux, les transports, les aqueducs, gazoducs, tec. ;
- Les installations pour les personnes vulnérables et handicapées (écoles, jardins d'enfants, les maisons de retraite, des structures d'accueil, les habitations, les maisons de retraite... ;
- NATEC H (risque naturel Déclenchement catastrophes technologiques).

3. Outils d'évaluation multirisques :

- Carte d'infrastructures et interrelations ;
- Analyse de criticité ;
- Simulation de l'évolution de la crise ;
- Définition des domaines d'intervention prioritaires pour les opérateurs de sauvetage.

4. Outil de participation des citoyens :

- Interface Web permettant aux citoyens de télécharger des informations relatives au territoire [données, photo, 360 images, etc.] ainsi que sur les situations d'urgence vécue [vidéo, photo, fichier, histoires, suggestions, etc.] ;
- Algorithmes de données croisées pour évaluer la fiabilité des données ainsi que la pertinence pour les opérations EM ;

- Recommandations pour les citoyens : comportement en cas de menaces naturelles, en accordant une attention particulière aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux enfants.

LES PARTENAIRES :

Rôle	Nom de l'organisation	Acronyme	Pays
Coordinateur	Istituto Superiore sui Sistemi Territoriali par l'Innovazione	SITI	Italie
Partenaire	Université technique de Berlin	CUVE	Allemagne
Partenaire	Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence	SDIS 04	France
Partenaire	Service départemental d'incendie et de Secours de Savoie	SDIS 73	France
Partenaire	Treelogic	TREELOGIC	Espagne
Partenaire	Politecnico di Torino	POLITO	Italie

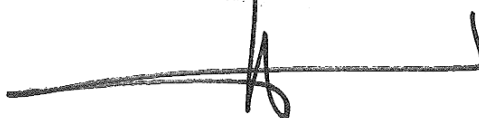
BUDGET PRÉVISIONNEL (pour le SDIS 04)

Subvention	71 000 euros
Participation du SDIS	14 000 euros
Budget global	85 000 euros

Je prie le Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et d'autoriser l'adhésion du SDIS à ces deux projets européens.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Claude FIAERT